



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Stages à l'étranger – Public Post BAC année académique 2021/2022

Publics concernés

Apprenti , Étudiant

Domaines secondaires

Europe et international , Formation professionnelle , Insertion professionnelle

La Région souhaite donner aux jeunes les meilleures chances de réussite dans leurs études et leur future insertion professionnelle. Une expérience internationale constitue un atout précieux de développement professionnel et personnel, souvent décisif au moment de rechercher un emploi.

Échéances

Tout au long de l'année académique 2021/2022

Objectifs

Contribuer à la réalisation d'un stage professionnel à l'étranger, d'une durée de 2 semaines minimum pour les bénéficiaires inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine (Post-Bac).

Bénéficiaires

tout étudiant,
apprenti,
stagiaire de la formation professionnelle

Inscrit dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine et réalisant un stage à l'étranger dans le cadre de son cursus en formation initiale ou continue.

Montant

L'aide régionale sera accordée sous la forme d'une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage portée à 100 € pour les apprenants boursiers.

Le versement de la bourse s'effectuera en 2 fois:

80% après instruction du dossier

Solde sur présentation d'une attestation de fin de stage (précisant les dates réelles de début et de fin de stage) dans un délai maximum de 2 mois après la date de fin de stage. Cette attestation devra être contresignée par votre établissement de formation

L'aide de la Région sera apportée sous la forme d'une enveloppe régionale maximale de 3 600 € pour les non boursiers et 4 000 € pour les boursiers, dans laquelle puiser à l'occasion de chaque mobilité et pour l'ensemble du parcours de formation des apprenants, jusqu'au niveau Master 2 inclus.

Note : Prise en charge des frais supplémentaires liés au déplacement dans le cadre du stage pour les apprenants en situation de handicap dans la limite de 1 000 € par stage (cf. règlement d'intervention)

Critères de sélection

Réaliser un stage professionnel en cours de cursus dans une seule et même structure professionnelle à l'étranger (hors territoires français).

Ne pas dépasser le plafond de revenus fixé à 50 000 € (revenu fiscal de référence (RFR), pondéré par les points de charge - se référer à l'annexe 2 du règlement : conditions de ressources et points de charge à télécharger)

Durée de 2 semaines consécutives minimum.

Ne pas bénéficier, pour le même stage, d'une autre aide à la mobilité de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'AMI (Aide à la Mobilité Internationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) ou ERASMUS+ (une exception sera faite pour les BTS).

Ne pas bénéficier d'une indemnisation mensuelle de stage supérieure à 700 €.

Dépôt de la demande sur internet avant la date de début du stage. Les demandes soumises à la Région au-delà de la date de début de séjour sont déclarées irrecevables.

La candidature individuelle doit être validée par l'établissement d'enseignement ou de formation.

Les demandes d'étudiants de nationalité étrangère pour la réalisation d'un stage dans leur pays d'origine ne sont pas éligibles.

Comment faire ma demande ?

Pour les bénéficiaires

Le dossier individuel doit être validé par l'établissement d'enseignement ou de formation.

Le dépôt de votre dossier s'effectue sur notre plateforme en ligne Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine **avant la date de début du séjour**. Les demandes déposées après la date de début de séjour seront déclarées irrecevables.

La plateforme est accessible via le bouton «Créer mon dossier» en bas de cette page.

Pour déposer votre demande d'aide, il est nécessaire de créer un compte sur notre plateforme, si vous n'en possédez pas déjà un. Après avoir créé votre compte, vous pourrez renseigner les informations demandées, déposer les pièces justificatives nécessaires et nous transmettre votre dossier au sein de cette même plateforme.

Un tutoriel d'aide «Comment bien saisir ma demande» est à votre disposition, en pièce-jointe au bas de la page pour vous accompagner dans cette démarche.

Après l'envoi de votre demande, une attestation de dépôt vous sera adressée par mail pour vous confirmer la bonne réception par nos services. Le dépôt d'une demande ne vaut pas acceptation.

Une fois le dossier finalisé par vos soins (bouton "envoyer"), et validé par votre établissement d'enseignement ou de formation, le service instructeur de la Région vérifiera si votre dossier est complet. Des informations complémentaires pourront vous être demandées. Votre dossier sera ensuite étudié par nos services.

Liste des pièces justificatives à fournir

CV

Copie CNI ou passeport, carte de séjour pour les ressortissants étrangers, en cours de validité

Attestation définitive d'attribution de bourses sur critères sociaux

L'intégralité du dernier avis d'imposition du foyer fiscal de rattachement

Toutes les pages de la convention de stage signée par l'entreprise à l'étranger, l'établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine et le stagiaire. (Les contrats de travail ne sont pas acceptés)

Un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire

Copie des justificatifs de scolarité des frères et sœurs étudiant dans l'enseignement supérieur

Carte d'invalidité, le cas échéant

Pour les établissements

Si un établissement n'est pas enregistré pour valider les demandes de ses apprenants, contacter le service Mobilités Internationales

Attention ! Pour les étudiants inscrits dans l'un des établissements suivants, il convient de s'informer auprès du service relations internationales de ces établissements et de se connecter sur le site www.aquimob.fr pour déposer sa demande d'aide.

24 - Ecole Supérieure Internationale de Savignac

33 - École d'ingénieurs Bordeaux : Formations ingénieur ei.CESI

33 - Université de Bordeaux (Bordeaux 1, 2 et 4)

33 - Université Bordeaux Montaigne

33 - Bordeaux INP

33 - Bordeaux Sciences Agro

33 - Sciences Po Bordeaux

33 - KEDGE Business School – Bordeaux École de Management

33 - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

33 - ENSAM – Ecole nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux

33 - EBABX - Ecole Supérieure des Beaux Arts de Bordeaux

33 - Groupe INSEEC Bordeaux : INSEEC Business School – BBA INSEEC

33 - 3IS BORDEAUX

64 - Groupe ESC Pau

64 - CY Tech Pau

64 - ESAD – Ecole Supérieure d'Art et de Design des Pyrénées – Pau

64 - CCI Bayonne Pays Basque – Kedge Bachelor Bayonne

64 - Université de Pau et des Pays de l'Adour

Correspondants

Service Relation aux usagers

05.49.38.49.38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption